



REPUBLIQUE D'HAÏTI

Discours du Président de la République, Son Excellence
Michel Joseph Martelly, à la clôture de la session de
travail avec le Club de Madrid

21 décembre 2011

**Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Président de la Cour de Cassation,
Honorables Présidents du Senat et de la Chambre des députés,
Madame, Messieurs les anciens Présidents et Chefs de Gouvernement,
Mesdames et Messieurs les membres du Corps diplomatique et
consulaire et représentants des Organisations Internationales,
Mesdames, Messieurs les Représentants des Partis Politiques,
Mesdames, Messieurs les Représentants des Chambres et
Associations du secteur privé,
Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,**

A la faveur de cette atmosphère de fraternité, de franchise et d'honnêteté qui m'a été rapportée et qui a dominé toute la session de travail entre les acteurs de la vie nationale, sous les yeux exercés des distingués Membres du Club de Madrid, J'ai la conviction que nous avons accompli ensemble un pas mémorable dans la restauration de l'unité de la famille haïtienne.

L'instant est solennel et, je me dois de saisir cette rare opportunité pour adresser, au nom du peuple haïtien, mes sincères et chaleureux remerciements à toute la délégation du Club de Madrid dont les Membres peuvent déjà se féliciter d'avoir contribué à faire avancer le processus démocratique Haïtien.

Dans le même élan, je voudrais également exprimer ma profonde satisfaction de voir les acteurs nationaux privilégier, parmi les priorités, le dialogue et la réconciliation nationale. Ces processus, comme l'a rappelé le Président Lagos, sont en effet les seules garanties pour renforcer la cohésion sociale nécessaire à l'établissement d'un climat de paix, de tolérance et de solidarité favorable à la démocratie et au progrès. L'issue heureuse sur laquelle débouchent ces travaux, traduit significativement la volonté des tous ces acteurs nationaux de s'unir pour puiser la force d'avancer dans le sens des intérêts supérieurs de la Nation. Je les félicite et les remercie, au nom de la Patrie commune, d'avoir eu la noblesse et le courage de poser cet acte combien salubre qui enrichira et marquera pendant longtemps l'histoire politique de notre pays.

Ces assises ont également renforcé le sentiment et la réalité de l'interdépendance qui lie les différents acteurs de la vie nationale. Elle constitue donc un test réussi de la capacité de notre peuple à se remettre en cause, à préserver l'essentiel et à s'unir pour bâtir le futur. Il s'agit là d'une union nécessaire, respectueuse de nos différentes appartenances, riche de nos complémentarités et résolument tendue vers la réalisation du bien être des haïtiens et d'un environnement favorable à l'épanouissement de l'homme. La Nation est le bien de toutes et de tous, et toutes et tous doivent en prendre le plus grand soin.

La rencontre a été un creuset de l'indispensable compromis pour le salut de la Nation. Les délégués venus des partis politiques, de la société civile, des confessions religieuses, du gouvernement local et des plus hautes sphères de l'Etat, entre autres, ont conduit une réflexion intelligente de grande ampleur pour rechercher un consensus capable de préserver l'essentiel et préparer l'avenir sur de nouvelles bases.

Dans la foulée de ces efforts et, pleinement imbu de mes devoirs de Chef d'Etat, je prends ici, devant vous tous, l'engagement solennel de répondre aux pressantes nécessités historiques de l'heure en mettant en œuvre les propositions consensuelles issues des assises du jour. Ce faisant :

- Je me propose dans un délai proche qui sera fixé avec le Parlement, d'avancer sur l'Amendement constitutionnel tant attendu par les acteurs politiques, la diaspora et le peuple haïtien ;
- Sans délai, Je m'emploierai, avec le concours du Sénat de la République, à finaliser les formalités devant permettre de compléter l'effectif des juges de la Cour de Cassation.
- Sous peu, je réunirai, dans un processus de sélection inclusif tel que l'a signalé le Premier Ministre Conille, toutes les conditions nécessaires pour former et rendre fonctionnel le Conseil Electoral Permanent qui représente pour le peuple haïtien, un acquis constitutionnel et démocratique. Je partage, bien

entendu, les préoccupations exprimées par Monsieur Serge Gilles relatives au sérieux et à la transparence de l'institution électorale. J'y veillerai, conformément à la Constitution.

- Dans cette même veine, je ferai tout ce qui est dans mon pouvoir et mes attributions pour que se tiennent, dans les meilleurs délais, les élections renouvelant le tiers du Sénat et les collectivités territoriales.

Il n'y a aucun doute. De telles mesures contribueront, avec force, à l'approfondissement de la démocratie, des libertés et de l'Etat de droit autant qu'elles me confortent dans ma volonté d'installer une meilleure gouvernance dans la gestion des affaires publiques du pays en vue de bâtir une société stable et prospère par le dialogue inclusif et constructif.

Aussi sommes-nous et demeurons ouverts, prêts et pleinement disposés à travailler dans ce sens, avec tous ceux qui comme nous, entendent se battre pour le changement, tout en gardant le sens de la mesure pour préserver la paix, l'unité nationale et la fraternité entre haïtiens.

J'en profite pour inviter l'ensemble de mes concitoyens à toujours faire preuve de sagesse et de sens élevé de la tolérance afin de conférer une place primordiale aux idéaux de démocratie et de dialogue. Ces vertus permettront à notre peuple souverain de transcender les divergences et d'entretenir les concertations utiles à la protection de ses immenses acquis.

En renouvelant, au nom du peuple haïtien, mes remerciements et félicitations aux Membres du Club de Madrid pour leur accompagnement efficace dans la réussite de ce *consensus entre haïtiens*, je forme le vœu que cette plateforme de dialogue historique serve la consolidation de la paix, de la solidarité et de notre commune ambition de faire d'Haïti une terre de liberté, de démocratie et de progrès.

Je vous remercie.